

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

24<sup>ème</sup> année - N° 4480 - Vendredi 13 Octobre 2023 - Prix : 200 Fc

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

## Les cours reprennent ce lundi 16 octobre à l'université



Sneuc

ELECTIONS DES GOUVERNEURS DES ILES :

### Anissi ne briguera pas un nouveau mandat

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**28 Rabioul Awal 1445**  
**Prières aux heures officielles**  
**Du 11 au 15 Octobre 2023**

**Lever du soleil:**

**05h 51mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 04mn**

Fadjr : 04h 32mn

Dhouhr : 11h 58mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 07mn

Incha: 19h 20mn



## SOCIÉTÉ

## La pénurie d'eau s'accroît à Anjouan ?

*Le village de Komoni dans le Nyoumakélé fait face à un sérieux problème d'eau depuis un certain temps. La sécheresse qui sévit dans la région a entraîné une diminution sans précédent de l'eau disponible pour les habitants. Conscients de cette situation critique, le comité de gestion de l'eau de la localité a mis en place un programme visant à résoudre ce problème. Mutsamudu n'est pas épargnée ainsi que les villes de Domoni, Ouani et Sima ...*



Le comité a décidé de demander à chaque ménage de payer la somme de 200 francs afin de financer le remplacement des tuyaux défectueux. Nizar

Moussa, un habitant de Nyoumakélé, est à l'origine de cette initiative. Il est primordial de trouver une solution rapidement pour

assurer l'accès à l'eau potable dans le village. Le président du comité de pilotage, Ibrahim Abdallah, affirme que « tous les membres s'investis-

sent pleinement pour augmenter l'approvisionnement en eau du village, mais le besoin est supérieur à la quantité disponible ». Cependant, cela dépendra des moyens disponibles. « La situation est alarmante et nécessite une action rapide et ferme », prévient-il.

Parmi les résidents de Komoni se trouve Ismaël Mohamed, qui vit au cœur de cette localité. Il témoigne sur l'impact de la pénurie d'eau dans sa vie quotidienne. Les habitants sont forcés de rationner leur consommation d'eau, ce qui a des conséquences sur leur hygiène et leur santé. « La solution doit être trouvée rapidement, sinon la population et les végétations seront en pâtiront, et personne ne sera épargné

», souligne-t-il.

Il est essentiel que tous les acteurs concernés se mobilisent pour trouver des solutions durables à ce problème. « Un gouvernement qui n'arrive pas à donner de l'eau à sa population se vente d'urgence et de projets structurants, de qui se moque-t-on » se demande Nasri Ali, citoyen. L'accès à l'eau potable est un droit fondamental pour tous les êtres humains, et personne ne devrait être privé de ce besoin vital. Espérons que les moyens seront rapidement réunis pour remédier à cette situation préoccupante et améliorer la vie des habitants de Komoni.

Nabil Jaffar

### PLANIFICATION FAMILIALE

## Sayana-press, une nouvelle méthode contraceptive lancée à Mohéli

*Ce mercredi dans les locaux de l'ASCOBEF Mohéli a eu lieu le lancement officiel d'une campagne de sensibilisation sur Sayana-press une nouvelle méthode de planification familiale. Il s'agit d'un projet de l'ASCOBEF financé par l'UNFPA pour une durée de 2 mois pour contribuer à diversifier les méthodes contraceptives.*

La planification familiale est fondamentale mais elle reste insignifiante à moins que le couple ait accès aux différentes méthodes contraceptives et à l'information qui leur permet d'exercer ce droit » a rappelé Abou Ismael le président national de l'ASCOBEF qui a fait le déplacement depuis Moroni pour le lancement officiel d'une nouvelle méthode contraceptive, appelée « Sayana-press » à travers un projet financé

par l'UNFPA. « La lutte pour la planification familiale est une priorité de santé publique » a-t-il ajouté.

Ce lancement s'est déroulé dans les locaux de l'antenne régionale de l'ASCOBEF en présence de plusieurs personnalités dont des responsables sanitaires de la direction régionale de la santé, le maire de la commune de Msutruni et le directeur exécutif de cette association pour le bien-être de la famille. C'est une campagne d'une durée de 2 mois qui va démarrer dès la semaine prochaine pour prendre fin en décembre. Elle concerne tous les districts sanitaires de l'île. L'objectif est d'inciter les femmes à adopter la planification familiale afin de réduire sinon d'arrêter les grossesses non désirées, mais également les accouchements qui peuvent causer parfois une mortalité maternelle. Cette dernière est aussi liée aux taux d'avortement clandestins.



« À part l'utilisation des méthodes contraceptives modernes pour la planification familiale, cette année nous allons ajouter une nouvelle méthode, la Sayana press. Elle est indiquée pour la contraception à long terme chez la femme. Chaque injection sous-cutanée empêche l'o-

ulation et offre une contraception pendant 13 semaines au moins » explique Saïd Abdallah Abdou Elkarim, Directeur exécutif de l'ASCOBEF. Selon lui, cette nouvelle méthode est fiable à 99% mais aussi très discrète car la concernée peut s'auto injecter. Une dose de

Sayana-press est administrée par voie sous-cutanée sur l'avant du haut de la cuisse ou dans l'abdomen tous les 3 mois. Et le produit, selon d'autres sources, sera disponible dans le pays au mois de décembre.

Riwad

### VACCINATION

## Contre le Covid-19, une couverture vaccinale de 60% est atteinte à Mohéli

*La direction régionale de la santé à Mohéli a convié la presse mercredi dernier pour faire le bilan de la campagne de vaccination de routine et celle du covid-19 lancée le 12 septembre pour une période d'une semaine. Au total 589 personnes sont vaccinées dont 118 ont reçu leur première dose contre la covid-19, soit un taux de couverture de 60%. Pour les autres vaccins de routine 221 personnes sont vaccinées. Les responsables sanitaires de Mohéli continuent la campagne depuis 5 octobre pour arriver à une couverture de 63% et au-delà.*



60% c'est le taux actuel de couverture vaccinale à Mohéli contre la covid-19. C'est ce qu'a annoncé le coordinateur insulaire du programme de riposte contre la Covid-19 Dr Hassanaly Abdoulanziz, lors d'un point de presse tenu à la direction régionale de la santé mercredi dernier. L'objectif était de faire le bilan du lancement des activités intensives de vaccination de routine pour les enfants et contre la covid-19 pour les jeunes et adultes, lancées le 12 septembre dernier pour une période d'une semaine.

Au total 589 personnes ont reçu le vaccin Pfizer destiné aux jeunes de 12 à 18 ans dont 244 dans le district de Fomboni, 205 dans le district de Djando et 140 dans le dis-

trict sanitaire de Nioumachoi. Pour le vaccin Sinopharm destiné aux personnes de plus de 18 ans, 118 ont reçu leur première dose et 39 autres ont reçu leur deuxième dose durant ces 7 jours de vaccination. Pour la dose de rappel, 536 personnes se sont fait vacciner dont 277 hommes et 259 femmes. Cette campagne de vaccination a été, pour rappel, programmée par le ministère de la santé pour espérer arriver à une immunité collective de couverture vaccinale nationale de 60%.

Quant aux vaccins de routine pour les enfants de 0 à 5 ans, il s'agit du vaccin contre la polio, la rougeole, le BCG. Et le vaccin contre le tétanos pour les femmes en âge de procréer. « Nous avons

vacciné 361 enfants toutes doses confondues, dont 212 dans le district sanitaire de Fomboni, 75 à Djando et 74 à Nioumachoi. En ce qui concerne le vaccin VAT, 221 individus ont été vaccinés, soit 143 à Fomboni, 41 à Djando et 37 à Nioumachoi » précise Dr Abdoulanziz.

Face à ces résultats encourageants, selon eux, l'île de Mohéli reste actuellement la mieux vaccinée dans le pays pour lutter contre la COVID-19. Les responsables sanitaires de l'île espèrent continuer cette campagne de vaccination pour arriver à une couverture vaccinale de 63% ou plus.

Riwad

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

**Les cours reprennent ce lundi 16 octobre à l'université**

*Le syndicat des enseignants de l'université des Comores (Sneuc) a tenu une assemblée extraordinaire hier jeudi 12 octobre à l'IFERE de Moroni. Après quelques heures de discussion, le secrétaire général du syndicat Abdou Saïd Mouignidaho a annoncé que leurs suggestions et recommandations sont intégrées dans la nouvelle mouture de la loi transmise à l'assemblée nationale, et il ne reste que le vote des députés. Ainsi, le syndicat appelle les étudiants et enseignants à regagner les classes dès ce lundi 16*

*octobre.*

**D**epuis le 31 août à l'issue de son assemblée générale, le Sneuc a entamé une grève illimitée. Il revendiquait trois mois de salaires, qui sont déjà réglés et la modification de la loi portant orientation et organisation de l'enseignement supérieur qui permettra l'élection d'un nouveau président à l'Université des Comores et la mise en place du conseil d'administration et des autres instances. Après un mois et demi de grève, le Sneuc va reprendre le chemin des amphithé-

âtres ce lundi 16 octobre. « Après quelques jours de grève, il fallait qu'on se réunisse pour partager et rendre compte aux enseignants de ce qui a été fait. Nous avons eu les trois mois de salaire et la question de la loi portant orientation et organisation de l'enseignement supérieur, on peut dire que tout est sur la bonne voie. Nos suggestions et recommandations sont prises en compte et envoyées à l'assemblée nationale. Maintenant il ne reste que le vote des députés et la promulgation par le chef de l'Etat », annonce le secrétaire général du Sneuc.

Ce dernier appelle les étudiants et enseignants à se présenter dans les différentes classes ce lundi 16 octobre. « Le reste, c'est une autre étape. Bien sûr, les enseignants savent bien qu'on ne peut pas voter une loi en une journée, la promulguer et l'appliquer ce même jour. On doit attendre jusqu'à trois mois. C'est la raison pour laquelle nous appelons les enseignants et les étudiants à regagner les classes dès lundi prochain », poursuit-il. Et d'ajouter : « Mais, si malheureusement les députés n'ont pas pris en compte nos recommandations, nous

serons obligés d'arrêter les cours et retourner à la case départ. Car, cela fait des années qu'on demande une vraie loi pour le bien de notre enseignement supérieur. Donc, c'est un moratoire de la grève jusqu'à que cette loi soit votée avec nos recommandations. Ce qui nous permettra d'avoir une vraie administration avec un président élu et la mise en place du conseil d'administration et des autres instances. Nous espérons obtenir gain de cause dans ce processus ».

**Nassuf Ben Amad**

## ELECTIONS DES GOUVERNEURS DES ILES :

**Anissi ne briguera pas un nouveau mandat**

*Le Gouverneur de l'île d'Anjouan a déclaré qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections des gouverneurs, hier jeudi à Dar Nadja. Une décision qui a surpris plusieurs sympathisants, dont certains n'ont pas pu retenir leur émotion.*

**C**ette décision peut sembler surprenante pour certains, mais elle démontre la volonté du gouverneur de maintenir l'unité du pays, plutôt que de chercher à obtenir un nouveau mandat. Il préfère travailler en collaboration avec le président de la République pour le bien-être de la population. Il est conscient de l'importance de la continuité et de la stabilité politique dans l'archipel. Sa décision de ne

pas se représenter aux élections témoigne sa responsabilité et son engagement envers la population comorienne.

Sa décision a choqué ses sympathisants et a suscité de nombreuses réactions. Certaines personnes expriment leur frustration, d'autres leur étonnement. « Mes amis politiques ne respectent pas les règles établies », tente-t-il de s'expliquer. Depuis 4 ans et 5 mois, à la tête de l'exécutif d'Anjouan, la constitution n'a toujours pas été mise application, ce qui constitue un dysfonctionnement majeur. Malgré cela, Anissi a décidé de prendre une autre voie, sans que son parti politique (SOMA) n'ait encore pris position sur le choix d'un autre candidat. Trop de métaphores, discours riches

en gymnastiques sémantiques aussi.

Cette décision fait écho aux vérités qui dérangent et à la posture d'Anissi en faveur de la lutte contre la corruption. Il semble que cette position gêne certains et impacte leur soutien. Cependant, il est important de souligner qu'Anissi reste attaché à ses convictions et qu'il souhaite offrir une opportunité à un autre candidat. Cette décision démontre la force de caractère d'Anissi et son désir de voir un renouveau politique à Anjouan. Il est certain que son choix ne manquera pas de susciter de nombreuses discussions sur la scène politique insulaire.

**Nabil Jaffar**

## AFFAIRE NAZRA :

**Meck-Moroni et le gérant de Vijay import assignés en référé**

*L'avocat de Nazra Saïd Hassani, jeune femme suspectée d'être le cerveau d'une affaire d'escroquerie de type Ponzi, assigne en référé la Meck-Moroni, le gérant de Vijay import, ainsi qu'un notaire. Les trois personnalités sont parties prenantes dans la saisie de la maison appartenant à la famille de Mme Nazra. Une opération dont l'avocat de cette dernière dénonce l'« illégalité ».*

**D**evant la presse hier jeudi 12 octobre, Me Idriss Mze Moegne, avocat de Nazra Saïd Hassani, jeune femme suspectée d'être le cerveau d'une affaire d'escroquerie de type Ponzi dont les préjudices s'élevaient à plusieurs centaines de millions de nos francs, a annoncé sa détermination à défendre les intérêts de sa cliente, détenue provisoirement par le juge d'instruction. Sur cette affaire précise, l'inculpée est privée de sa maison par le gérant de Vijay import et ce

dans une démarche que son avocat qualifie d'« illégale ». Me Idriss Mze Moegne, puisqu'il s'agit de lui, a assigné en référé pour ce lundi 16 octobre, la Meck-Moroni, le gérant de Vijay import, ainsi qu'un notaire.

« Ma cliente avait eu une discussion avec le gérant de Vijay import. Un compromis de vente a été signé le 31 décembre 2022 devant un notaire concernant la maison. Sauf qu'aucun transfert n'a été effectué à l'endroit de ma cliente. Aujourd'hui le gérant de Vijay import dit avoir acheté cette maison alors que ma cliente n'a jamais vu la couleur de l'argent. On nous a sorti une décharge stipulant que ma cliente a admis avoir reçu la somme de 450 millions de francs. Sauf que c'est un faux. Plus surprenant encore, la maison en question est sous hypothèque de la Meck-Moroni. Et ladite institution, au lieu de protéger la maison jusqu'au règlement total du crédit que ma cliente a contracté, a demandé au gérant de

Vijay import de rembourser la somme de 70 millions pour prendre la maison en possession ».

Une ordonnance a été établie et la mère de Nazra forcée de déguerpir les lieux, sans aucun ménagement. « Il faut que le

gérant de Vijay import démontre les preuves de l'argent qu'il prétend avoir remis à ma cliente », insiste l'avocat. « Il veut montrer qu'il a les bras longs dans ce pays. Comment est-ce possible qu'à 5 heures du matin, on chasse

quelqu'un de chez lui ? Pourquoi ce n'était pas la gendarmerie qui a exécuté cette décision ? Le notaire aussi doit s'expliquer ». Melon Me Idriss, sur l'acte de vente brandi par la partie adverse, figure « étrangement » la signature de la sœur de Nazra « alors qu'elle est à l'étranger ».

Rappelons que c'est le 05 avril dernier quand Nazra Saïd Hassani est arrivé aux Comores après avoir été arrêté à l'aéroport de Madagascar ou elle avait tenté de fuir avec sa petite famille. Elle est suspectée d'être au cœur d'une vaste opération d'arnaque de type ponzi. Les préjudices sont présumés à plusieurs millions de nos francs. La jeune femme, mariée, vient d'accoucher il y a juste trois jours selon son avocat qui reconnaît que les droits de sa cliente ont été respectés.

**Andjouza Abouheir**





## MINISTÈRE DES TRANSPORTS MARITIME ET AÉRIEN



### AVIS DE RECRUTEMENT

**Titre du poste :** Responsable Environnemental et social.

**Projet :** Projet d'Aménagement de Corridor Maritime et de Facilitation du Commerce Régional.

**Lieu :** Moroni – Grand-Comores

**Date de publication :** 10/10/2023

**Date limite de dépôt :** 23/10/2023

• L'Union des Comores a bénéficié du Fonds Africain de Développement (FAD) une avance au titre de la Facilité de Préparation de Projet (PPF) d'un montant 4 749 407 d'Unités de Compte (UC), en vue de financer la préparation du **Projet d'aménagement de corridor maritime et de facilitation du commerce régional**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Don soit utilisée pour le recrutement d'un(e) **Responsable Environnemental et social**.

• Conformément aux termes, la mission principale du Responsable Environnemental et social sera d'assurer la gestion de la composante environnementale et sociale du projet par rapport aux exigences bien déterminées dans les documents du projet, et de proposer des actions correctives, préventives, et de bonification de la performance environnementale et sociale du projet.

• La durée de la mission du Consultant est de six (6) mois renouvelables pour la phase de préparation du projet et d'une année renouvelable pour la phase de mise en œuvre du projet.

• Le Ministère des Transports Maritime et Aérien, à travers la Cellule d'Exécution du Projet (CEP) du Projet de Connectivité Maritime, invite par le présent avis, les consultants individuels éligibles à présenter leur candi-

dature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

• Le poste sera confié à un/e expert/e spécialisé en environnemental, avec une expérience professionnelle de minimum de cinq (5) ans et avoir occupé des postes de responsabilités similaires.

• Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes : (i) Une lettre de motivation ; (ii) Un Curriculum Vitae mis à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et téléphoniques relatives aux références techniques ; (iii) Une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation ; (iv) Les preuves des expériences similaires précédentes. Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : [connectivitecomoros@gmail.com](mailto:connectivitecomoros@gmail.com)

• Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Méthodes et Procédures pour l'utilisation des Consultants » telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaines de Développement (**Edition Octobre 2015**), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

• Une liste restreinte sera dressée pour la mission au terme de la procédure d'évaluation des manifesta-

tions d'intérêt.

• Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures ouvrables ou en faisant une demande formelle par e-mail : **du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes (heure locale)**.

• Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous sous plis fermé, **au plus tard le 23/10/2023 à 14 heures 30 minutes (heure locale)**, et porter expressément la mention :

• « **Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Transports Maritime et Aérien /Manifestation d'intérêt N°2023/04/PACMFCR/ Intitulé du poste, Bureau de gestion de projet.** »

• **La langue de soumission sera le français.**

• **Projet Connectivité Inter-Îles des Comores - Moroni Coulée – Route Garage Mrikao - Email : [connectivitecomoros@gmail.com](mailto:connectivitecomoros@gmail.com) copie, [rpm.connectivitecomoros@gmail.com](mailto:rpm.connectivitecomoros@gmail.com) et [rcm.connectivitecomoros@gmail.com](mailto:rcm.connectivitecomoros@gmail.com)**



## MINISTÈRE DES TRANSPORTS MARITIME ET AÉRIEN



### AVIS DE RECRUTEMENT

**Titre du poste :** Coordinateur du projet.

**Projet :** Projet d'Aménagement de Corridor Maritime et de Facilitation du Commerce Régional.

**Lieu :** Moroni – Grand-Comores

**Date de publication :** 10/10/2023

**Date limite de dépôt :** 23/10/2023

• L'Union des Comores a bénéficié du Fonds Africain de Développement (FAD) une avance au titre de la Facilité de Préparation de Projet (PPF) d'un montant 4 749 407 d'Unités de Compte (UC), en vue de financer la préparation du **Projet d'aménagement de corridor maritime et de facilitation du commerce régional**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Don soit utilisée pour le recrutement d'un(e) d'un Coordinateur du projet pour les études préparatoires du projet

• Conformément aux termes, la mission principale du Consultant sera d'assurer la bonne gestion du projet. Il aura spécialement pour rôle : (i) Appuyer le Ministère dans la mise en œuvre et gestion du Projet, en assurant la supervision et la gestion complète du projet, y compris technique, administrative et financière, volet passation des marchés du projet, et volet environnemental et sociale en veillant au respect des règles de gestion convenues avec la BAD , et plus généralement à la conformité avec le document de projet et PPA ; (ii) Coordonner les structures impliquées dans la mise en œuvre des activités du Projet ; (iii) Veiller à une utilisation efficace et rationnelle des ressources du Projet pour une bonne exécution des activités du Projet ; (iii) Créer et entretenir les conditions propices pour l'atteinte des objectifs de développement du Projet et (iv) Veiller à la bonne préparation et exécution des travaux et de toutes les activités du Projet dans les règles de l'art et les délais et les procédures de la BAD.

• La durée de la mission du Consultant est de six (6)

mois renouvelables pour la phase de préparation du projet et d'une année renouvelable pour la phase de mise en œuvre du projet.

• Le Ministère des Transports Maritime et Aérien, à travers la Cellule d'Exécution du Projet (CEP) du Projet de Connectivité Inter-Îles des Comores, invite par le présent avis, les consultants individuels éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

• Le poste sera confié à un/e expert/e en gestion des projets ou en transport maritime avec une expérience professionnelle de cinq (5) ans minimum et ayant occupé des postes de responsabilités similaires.

• Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes : (i) Une lettre de motivation ; (ii) Un Curriculum Vitae mis à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et téléphoniques relatives aux références techniques ; (iii) Une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation ; (iv) Les preuves des expériences similaires précédentes. Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : [connectivitecomoros@gmail.com](mailto:connectivitecomoros@gmail.com)

• Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Méthodes et Procédures pour l'utilisation des Consultants » telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaines de Développement (**Edition Octobre 2015**), qui sont

disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

• Une liste restreinte sera dressée pour la mission au terme de la procédure d'évaluation des manifestations d'intérêt.

• Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures ouvrables ou en faisant une demande formelle par e-mail : **du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes (heure locale)**.

• Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous sous plis fermé, **au plus tard le 23/10/2023 à 14 heures 30 minutes (heure locale)**, et porter expressément la mention :

• « **Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Transports Maritime et Aérien / Manifestation d'intérêt N°2023/01/PACMFCR/Intitulé du poste** », Bureau de gestion de projet.

• **La langue de soumission sera le français.**

• **Projet Connectivité Inter-Îles des Comores - Moroni Coulée – Route Garage Mrikao - Email : [connectivitecomoros@gmail.com](mailto:connectivitecomoros@gmail.com) copie, [rpm.connectivitecomoros@gmail.com](mailto:rpm.connectivitecomoros@gmail.com) et [rcm.connectivitecomoros@gmail.com](mailto:rcm.connectivitecomoros@gmail.com)**

**UNION DES COMORES**

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche  
de l'Environnement, du Tourisme  
et de l'Artisanat



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT



هورية القمر  
المتحدة  
: التضامن، التنمية  
رعاة والسيد والبيئة  
ياحتراف الحرفيين

**Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole  
(AEFPF-Comores)**

**CELLULE D'EXECUTION DU PROJET**

Don n°: 590015 5017604 / Projet n°: P-KM-A00-002

**Avis d'Appel d'Offres**

**AONO N° : AONO/TVX/01/2023/ AEFPF/CRDE**

**Projet : Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole (AEFPF-Comores)**

**Acheteur : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat**

**Intitulé du Marché : Travaux de construction de 16 poulaillers au niveau de 3 Iles**

**Pays : Union des Comores**

**Émis le : 13 OCTOBRE 2023**

1. Le gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Africain de Développement (BAD) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet d'Urgence d'Appui à la production agricole aux Comores, et a l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché « **Travaux de construction de 16 poulaillers au niveau de 3 Iles** ». Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement.

2. Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux de construction de fournir les travaux de construction de 16 poulaillers dans les CRDE et dans les localités ci-après dans un délai d'un mois :

OUZIO, OUHOZI, MAWENI, NTSAWENI, MBENI, HANTTSINDZI, MBOUDAJOU, VOVOVUNI, MDE, MDJOIEZI, MBOUDEBOINI, POMONI MRAMAMNI, BAMBAO MTSANG, MLEDJELE et MIBANI

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale ouverte en recourant à un Appel d'Offres ouvert telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés de la Banque2 octobre 2015 du Cadre de passation des marchés applicable conformément à l'accord juridique et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès des bureaux du Projet d'Urgence d'appui à la Production agricole (AEFPF-Comores) Courriel : aefpfcocomoresbad@gmail.com / Nadjib. aefpfcocomoresbad@gmail.com, Téléphone : (+269) 733 21 08 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : Projet AEFPF : sis à la Direction Générale des Ressources halieutiques - Union des Comores ; durant les heures de travail du lundi au vendredi de 8h 30mn à 16h 30m.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être obtenu par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous.

6. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous Projet

AEFPF-COMORES : sis à la Direction Générale des Ressources halieutiques - Union des Comores ; au plus tard le **13 NOVEMBRE 2023 à 14h 00mn heure**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous Projet AEFPF-COMORES : sis à la Direction Générale des Ressources halieutiques Moroni - Union des Comores 14 NOVEMBRE 2023 à 14h 00mn.

Les offres doivent être accompagnées d'une Déclaration de garantie de soumission

**Construction des 16 poulaillers dans les CRDE**

**LOT 1 CRDE DU NORD**

OUZIO, OUHOZI, MAWENI, NTSAWENI, MBENI, HANTTSINDZI

**LOT 2 CRDE DU SUD**

MBOUDAJOU, VOVOVUNI, MDE, MDJOIEZI, MBOUDEBOINI

**LOT 3 CRDE DE ANJOUAN**

POMONI MRAMAMNI BAMBAO MTSANG

**LOT 4 CRDE DE MOHELI**

MLEDJELE MIBANI

7. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

A l'attention du Coordonnateur National du Projet (AEFPF-Comores)  
Cellule d'Exécution du Projet (CEP)  
Bureau : sis à la Direction Générale des Ressources Halieutiques  
Moroni - Union des Comores  
Mobile : (+269) 773 12 81 (+269) 345 34 69  
Email: aefpfcocomoresbad@gmail.com  
Nadjib.cnaefpfcocomores.bad@gmail.com  
rpmaefpf.comoresbad@gmail.com



## MINISTÈRE DES TRANSPORTS MARITIME ET AÉRIEN



### AVIS DE RECRUTEMENT

**Titre du poste :** Responsable Administratif et Financier (RAF)

**Projet :** Projet d'Aménagement de Corridor Maritime et de Facilitation du Commerce Régional.

**Lieu :** Moroni – Grand-Comores

**Date de publication :** 10/10/2023

**Date limite de dépôt :** 23/10/2023

• L'Union des Comores a bénéficié du Fonds Africain de Développement (FAD) une avance au titre de la Facilité de Préparation de Projet (PPF) d'un montant 4 749 407 d'Unités de Compte (UC), en vue de financer la préparation du **Projet d'aménagement de corridor maritime et de facilitation du commerce régional**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordée au titre de ce Don soit utilisée pour le recrutement d'un(e) d'un **Responsable Administratif et Financier** pour les études préparatoires du projet

• Conformément aux termes, la mission principale du Consultant sera d'assurer le traitement des opérations administratives, comptables, financières et budgétaires ainsi que la production des états, les rapports financiers et les états budgétaires conformément à la réglementation en vigueur et dans le respect des normes et formes exigées par le Bailleur de fonds.

• La durée de la mission du Consultant est de six (6) mois renouvelables pour la phase de préparation du projet et d'une année renouvelable pour la phase de mise en œuvre du projet.

• Le Ministère des Transports Maritime et Aérien, à travers la Cellule d'Exécution du Projet (CEP) du Projet de Connectivité Inter-Îles des Comores, invite par le présent avis, les consultants individuels éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

• Le poste sera confié à un/e expert/e Administratif et Financier, avec une expérience professionnelle de minimum de cinq (5) ans et avoir occupé des postes de responsabilités similaires.

• Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes : (i) Une lettre de motivation ; (ii) Un Curriculum Vitae mis à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et téléphoniques relatives aux références techniques ; (iii) Une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation ; (iv) Les preuves des expériences similaires précédentes.

Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : [connectivitecomoros@gmail.com](mailto:connectivitecomoros@gmail.com)

• Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Méthodes et Procédures pour l'utilisation des Consultants » telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaines de Développement (**Edition Octobre 2015**), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

• Une liste restreinte sera dressée pour la mission au terme de la procédure d'évaluation des manifestations d'intérêt.

• Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures ouvrables ou en faisant une demande formelle par e-mail : **du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes (heure locale)**.

• Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous sous plis fermé, au plus tard le 23/10/2023 à 14 heures 30 minutes (heure locale), et porter expressément la mention :

• « **Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Transports Maritime et Aérien / Manifestation d'intérêt N°2023/03/ PACMFCR Intitulé du poste** », **Bureau de gestion de projet**.

• **La langue de soumission sera le français.**

• Projet Connectivité Inter-Îles des Comores - Moroni Coulée – Route Garage Mrikao - **Email** : [connectivitecomoros@gmail.com](mailto:connectivitecomoros@gmail.com) copie : [rcom.connectivitecomoros@gmail.com](mailto:rcom.connectivitecomoros@gmail.com), [rpm.connectivitecomoros@gmail.com](mailto:rpm.connectivitecomoros@gmail.com)



## MINISTÈRE DES TRANSPORTS MARITIME ET AÉRIEN



### AVIS DE RECRUTEMENT

**Titre du poste :** Responsable de la Passation des Marchés (RPM)

**Projet :** Projet d'Aménagement de Corridor Maritime et de Facilitation du Commerce Régional.

**Lieu :** Moroni – Grand-Comores

**Date de publication :** 10/10/2023

**Date limite de dépôt :** 23/10/2023

1. L'Union des Comores a bénéficié du Fonds Africain de Développement (FAD) une avance au titre de la Facilité de Préparation de Projet (PPF) d'un montant 4 749 407 d'Unités de Compte (UC), en vue de financer la préparation du **Projet d'aménagement de corridor maritime et de facilitation du commerce régional**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordée au titre de ce Don soit utilisée pour le recrutement d'un(e) d'un **Responsable de la Passation des Marchés** pour les études préparatoires du projet

2. Conformément aux termes, la mission principale du Consultant sera responsable de toutes les activités liées à la passation des marchés du projet, notamment la planification des acquisitions ; la mise en œuvre des processus d'acquisition conformément aux dispositions de l'Accord de financement, à la réglementation en vigueur et dans le respect des normes et formes exigées par la BAD, du rapport d'évaluation du projet et du Plan de passation des marchés ainsi que et la gestion des contrats.

3. La durée de la mission du Consultant est de six (6) mois renouvelables pour la phase de préparation du projet et d'une année renouvelable pour la phase de mise en œuvre du projet.

4. Le Ministère des Transports Maritime et Aérien, à travers la Cellule d'Exécution du Projet (CEP) du Projet

de Connectivité Inter-Îles des Comores, invite par le présent avis, les consultants individuels éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

5. Le poste sera confié à un/e expert/e spécialisé en marchés publics, avec une expérience professionnelle de minimum de cinq (5) ans et ayant occupé des postes de responsabilités similaires.

6. Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes : (i) Une lettre de motivation ; (ii) Un Curriculum Vitae mis à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et téléphoniques relatives aux références techniques ; (iii) Une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation ; (iv) Les preuves des expériences similaires précédentes. Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : [connectivitecomoros@gmail.com](mailto:connectivitecomoros@gmail.com)

7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Méthodes et Procédures pour l'utilisation des Consultants » telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaines de Développement (**Edition Octobre 2015**), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

8. Une liste restreinte sera dressée pour la mission au terme de la procédure d'évaluation des manifestations d'intérêt.

9. Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures ouvrables ou en faisant une demande formelle par e-mail : **du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes (heure locale)**.

10. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous sous plis fermé, au plus tard le 23/10/2023 à 14 heures 30 minutes (heure locale), et porter expressément la mention :

« **Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Transports Maritime et Aérien / Manifestation d'intérêt N°2023/02/PACMFCR/ Intitulé du poste** », **Bureau de gestion de projet**.

11. **La langue de soumission sera le français.**

12. Projet Connectivité Inter-Îles des Comores - Moroni Coulée – Route Garage Mrikao - **Email** : [connectivitecomoros@gmail.com](mailto:connectivitecomoros@gmail.com) copie : [rcom.connectivitecomoros@gmail.com](mailto:rcom.connectivitecomoros@gmail.com), [rpm.connectivitecomoros@gmail.com](mailto:rpm.connectivitecomoros@gmail.com)

## CÆLACANTHES

# Une insulte pour les sportifs comoriens

*C'est en milieu d'après-midi du 09 octobre que la fédération par voie de communiqué a donné un début de réponse au climat de défiance instauré autour de l'équipe nationale des Comores. Le départ de Younes Zerdouk et de son staff ne passe apparemment pas, auprès de certains cadres de l'équipe qui voient d'un mauvais œil les changements qui sont en train d'être opérés sur l'ensemble de l'organigramme des Cœlacanthes.*

« Ce que nous souhaitons dénoncer aujourd'hui, c'est l'amateurisme flagrant qui caractérise la gestion de notre fédération depuis trop longtemps », à cette affirmation dudit communiqué, la fédération rétorque : « Nous avons pris en compte les allégations sérieuses formulées ainsi que les commentaires sortis de leur contexte, qui semblent viser à discréditer notre fédération et ses dirigeants » peut-on lire dans le communiqué de la FFC.

Si le communiqué n'a pas répondu directement aux dites allégations, il semble nous dire que le moment venu, la FFC pourrait faire des révélations concernant cette affaire qui a commencé il y a un peu plus d'une année avec la fameuse fausse bonne lettre de l'ancien manager des Verts, Kassim Abdallah qui avait semble-t-il futée et qui annonçait à peu près la même chose que le communiqué attribué aux Cœlacanthes.

A l'époque comme aujourd'hui,

la fédération avait sorti un communiqué pour mettre de l'ordre et signaler à chacun son rôle au sein de la sélection. Décidément, force est de constater que cela n'a eu aucun effet sur les ambitions d'un certain nombre de personnes qui entourent les cadres et qui pensent que l'équipe nationale des Comores peut être la seule exception au monde où les joueurs peuvent se constituer en syndicat et vouloir imposer à leur fédération le choix des sélectionneurs et de son staff.

Cette situation doit-elle perdurer encore combien de temps avant que les dirigeants de la fédération ne sortent de leur confort pour se jeter et donner une bonne fois pour toutes leur point de vue sur cette affaire qui commence à irriter sérieusement l'opinion nationale. Le mutisme de la fédération peut à terme aux yeux de certains s'apparenter à une forme de complaisance et discréditer le cas échéant leur ligne de défenses. La manipulation d'un certain nombre d'éléments au sein de l'équipe nationale est de notoriété publique, mais peut être osé dénoncer ceux qui sont considérés comme des héros immaculés semble un bien lourd fardeau pour les dirigeants de la fédération. En tout cas, les taire ne peut que jouer en faveur de cette frange qui pense que sans eux le football comorien ou en général le sport n'a d'existence que pour leur servir. Il est peut-être temps que des gens plus avisés puissent leur dire que dans ce pays des médaillés d'or bien plus vaillants n'ont reçu



comme prime de déplacement que cinquante (50) petits misérables euros sans que la nation ne soit prise en otage alors que ceux qui se plaignent en gagnent dix fois plus sans compter les primes de victoires.

Que deux jeunes frères mahorais (Lutteurs) ont défendu le drapeau corps et âmes parfois à contre-courant des autorités sportives sans jamais crier garde. Il faut peut-être leur dire que des fédérations qui n'ont d'existence que le nom, arrivent à présenter des athlètes dans des compétitions régionales et revenir avec des résultats plus qu'honorables alors qu'eux avec une coupure d'électricité crient au complot d'Etat. Ne sont-ils pas au courant que lors des derniers jeux des jeunes

de l'océan indien, des jeunes sprinters ont du déclarer forfait dans les starting-blocks faute d'équipements réglementaires.

Ce que l'Etat a consenti à donner comme financement aux Cœlacanthes (environ 400 millions kmf) lors de la dernière campagne de qualification de la CAN aurait pu servir à débiter ou finir un chantier d'une infrastructure sportive dans la perspective des jeux de 2027 et cela aurait été reconnu à sa juste valeur. Donc le communiqué dit des Cœlacanthes avant de régler des problèmes propres au milieu du football, est une insulte et un manque de respect pour tous les sportifs comoriens. Et la FFC en tant que plus grande fédération de notre

pays a le devoir de défendre l'honneur des autres fédérations en crevant définitivement l'abcès du mythe des héros. Ce que nous trouvons étonnant c'est le communiqué du ministre des sports qui « exhorte à la retenue et au dialogue constructif entre les joueurs et la FFC » comme si la revendication des joueurs avait une quelconque légitimité. En France après l'affaire Knysna, des sanctions allant de 18 à 1 matchs de suspension pour les joueurs impliqués. Aux Comores il faut arrêter de prendre des demi-mesures et toujours chercher des consensus qui ne font qu'envenimer les choses.

**Imtiyaz**

unicef pour chaque enfant

## UNICEF MORONI (COMORES)

Attention : Supply & Logistics Unit / UNICEF Moroni / Maison des Nations Unies, BP 497 Moroni, Comores

DATE DE PUBLICATION : 13 / 10 / 2023

### AVIS D'APPEL D'OFFRE

## LRFP - 2023 - 9186001 – Pour travaux d'aménagement des installations d'eau et d'assainissement au CHRI de Hombo Anjouan

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) aux COMORES invite, par la présente, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs propositions techniques et financières, pour les travaux d'aménagement des installations d'eau et d'assainissement au CHRI de Hombo Anjouan

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert à toutes les Entreprises enregistrées en Union des Comores spécialisé dans le domaine de des adductions d'eau.

#### IMPORTANT - INFORMATION ESSENTIELLE

(L'offre ne sera considérée que si le numéro de l'appel d'offres figure dans le mail de soumission). Dans toute correspondance rappeler la référence :

**LRFP - 2023 - 9186001 – Pour travaux d'aménagement des installations d'eau et d'assainissement au CHRI de Hombo Anjouan**

La date limite de dépôt des offres est fixé au **plus tard le 30/10/2023 à 13h00** et seules les offres électroniques seront acceptées.

La visite des lieux est prévue **le 25/10/2023 à 11h00**

Dossiers électroniques : par e-mail aux adresses : [comprocurement@unicef.org](mailto:comprocurement@unicef.org); [akassimdjibaba@unicef.org](mailto:akassimdjibaba@unicef.org); et copie à [bpinah@unicef.org](mailto:bpinah@unicef.org)

Les dossiers soumis par courrier électronique doivent mentionner en objet comme indiqué ci-dessous :

**Mail 1 : LRFP - 2023 - 9186001 offre technique.**

**Mail 2 : LRFP - 2023 - 9186001 offre financière**

Le fichier de l'offre financière doit être sécurisé avec un mot de passe. Le soumissionnaire ne dévoilera ce mot de passe que sur demande formelle d'un agent autorisé de l'Unité Supply de l'UNICEF.

L'ouverture des offres ne sera pas publique.

Toute demande d'information ou de clarification relative à ce dossier d'appel d'offres peut être envoyée aux adresses suivantes au plus tard 26/10/2023 à 12h00 : [comprocurement@unicef.org](mailto:comprocurement@unicef.org); [akassimdjibaba@unicef.org](mailto:akassimdjibaba@unicef.org); et copie à [bpinah@unicef.org](mailto:bpinah@unicef.org)

Le dossier de Soumission devra comprendre les documents suivants :

Le dossier de Soumission devra comprendre les documents suivants :

- L'offre technique ;
- L'offre financière.

**Banga Pinah**  
Operations Manager

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET  
ET DU SECTEUR BANCAIRE

Secrétariat Général

**Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)**Unité de Gestion de Projet (UGP)  
N° CKM 1107 01 R/CKM 1107 02 S**SERVICES DE CONSULTANT****Manifestations d'Intérêt**  
**Date de l'avis : 11 octobre 2023**

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) pour un montant de (7 757 009 euros) et le Ministère a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette subvention pour financer ce marché « Recrutement d'un cabinet en charge de l'audit et études techniques en vue de la mise aux normes du système électrique du Ministère des Finances sur les 8 sites majeurs ». Les sites concernés se situent dans les îles de Ngazidja, Anjouan et Mohéli.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux cabinets internationaux et/ou nationaux éligibles, disposant d'une expertise multiple dans les domaines ci-après : (i) électricité (Ingénieur en électricité/photovoltaïque ) et (ii) bâtiment (Ingénieur génie civil ) ; afin d'assurer les missions suivantes : (a) Audit réseau électrique et études techniques détaillées en vue de la mise aux normes du système électrique, la mise aux normes bâtiment aire des pièces informatiques des sites visées, l'installation de l'alimentation photovoltaïque ; (b) préparation des DAO/appui à la passation des marchés. La mise en œuvre de cette activité sera conduite sous la supervision du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire en liaison avec le Centre Informatique.

L'Unité de Gestion qui est chargée de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) invite les firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Candidats éligibles intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils peuvent justifier qu'ils possèdent des qualifications requises, les références de prestations récentes et similaire (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc).

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr> .

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

ou

une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement

proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

De l'ampleur des Marchés : seront notamment considérés les marchés supérieurs à 7 millions de francs comoriens.

De la nature des Services : audits électriques, études techniques travaux (en particulier réfection systèmes électriques) et photovoltaïque, etc.

Expérience générale : 07 ans au minimum.

Expérience spécifique du Consultant dans le domaine : 5 ans au minimum

Organisation du consultant : Le candidat doit démontrer au client, son approche

d'intervention par rapport aux missions similaires réalisées par une fiche descriptive ou tout autre document faisant référence à son expérience antérieure.

Les points forts et les points faible du consultant (expérience similaire dans la région, avec les partenaires au développement...)

Le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) dressera une liste restreinte de 4 à 6 candidats, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il demandera d'envoyer leurs propositions technique et financière pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être envoyées par courrier électronique aux adresses cidessous **au plus tard, le lundi 06 novembre 2023 à 09 h 30min (heure de Moroni – Comores)-**

**Email** : [coordination.pagfcomores@gmail.com](mailto:coordination.pagfcomores@gmail.com), [coordon.pagfcomores@gmail.com](mailto:coordon.pagfcomores@gmail.com) et [rpm.pagfcomores@gmail.com](mailto:rpm.pagfcomores@gmail.com).

Les Candidats intéressés peuvent obtenir toute information supplémentaire à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux heures suivantes : **Du lundi au jeudi, de 8h00 à 15h30 (heure locale) et le vendredi, de 8h00 à 14h30 (heure de Moroni – Comores)**

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF  
Monsieur Ahamada Ali Mmadi  
Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire  
Place de l'indépendance  
Unité de Gestion du Projet  
BP : 324 Moroni  
Moroni - Union des Comores  
Bureau (269) 773 80 67 Mobile : (+269) 332 60 0